

Débat

Des médicaments à tout prix ?

Une question interpellante pour un débat qui a permis de soulever de nombreuses sous-questions. Tel un jeu de domino, une interrogation en entraînant une autre. Normal quand l'éthique se mêle à la santé et aux lois du marché. **Lieven Annemans**, Professeur d'économie de la santé (UGent), **Catherine Rutten**, CEO de Pharma.be, **Brieuc Van Damme**, Directeur de cabinet adjoint de la ministre **Maggie De Block**, **Jean-Marie Maloteaux**, Chef du département de neurologie clinique (UCL), et **Claude Sterckx**, représentant de l'association des patients atteints de mucoviscidose, ont chacun amené des éléments au cœur d'une réflexion pas simple à mener. Voici les grands thèmes qui sont ressortis de cette matinée.

Plus de transparence et de connaissance

L'opinion publique devrait pouvoir s'exprimer sur une (mauvaise) décision de (non-)remboursement d'un médicament, affirme **Lieven Annemans**. Il est aussi indispensable que ces choix soient assumés publiquement par les autorités et que celles-ci justifient leurs décisions, de manière plus transparente. Mais pour ça, il faut faire évoluer le système de fixation de prix et du remboursement.

Le coût n'est qu'une partie du débat

Pour **Lieven Annemans**, il ne suffit pas de regarder ce que coûte les médicaments. Le coût n'est qu'une partie du débat sur les économies à faire dans les soins de santé. Il faut aussi voir quelles économies se font en termes de gains de santé. Ce que l'on nomme les QALY. Il faudrait que les firmes tiennent compte du budget de l'assurance maladie et de ses limites. Qu'elles prennent aussi en compte les populations visées par un traitement et qu'elles ne dépassent pas ces "cibles". Dans tous les cas, il est important de ne pas se fixer aveuglément sur le budget comme critère de décision pour un remboursement. Sur le thème du prix, **Catherine Rutten** a rappelé qu'en Belgique, les médicaments étaient souvent moins chers que dans d'autres pays européens et que ce prix avait diminué de 10% entre 2006 et 2015.

Investir dans le R & D est primordial !

Catherine Rutten a expliqué que sur 100 molécules en phase 1 de recherche, seules 12 mènent au développement de médicaments. Cela illustre bien, selon elle, les investissements colossaux des firmes pharmaceutiques en termes de recherche et développement. Une partie de ce coût est due aux obligations réglementaires imposées aux firmes. Pour **Lieven Annemans**, il faut diminuer les études cliniques chères et renforcer les études sur cas réels. Cela permettrait d'être plus adaptatifs, notamment en termes de remboursement. 78% des recherches sont financées par les firmes. **Catherine Rutten**, **Lieven Annemans**, **Claude Sterckx** et **Brieuc Van Damme** se sont rejoints sur l'idée d'initier plus de collaborations entre les secteurs : pharma, autorités, universités, associations de patients afin d'améliorer l'accessibilité et l'innovation. **Lieven Annemans** a même placé en tête de ses recommandations la multiplication de partenariats privé-public ("PPP").

Le citoyen/patient doit être informé et responsabilisé

Jean-Marie Maloteaux a relevé une nouveauté dans la relation avec le patient. Celui-ci est plus informé qu'avant. Cela complique parfois le dialogue avec son médecin. Le patient veut comprendre pourquoi il n'a pas accès à tel ou tel traitement. Cela implique que le médecin puisse lui expliquer et l'informer sur ces sujets. On parle trop peu aux patients et aux citoyens des raisons de choisir tel ou tel traitement, de rembourser l'un et pas l'autre. Il faut discuter plus avec le patient en termes de qualité de vie, de pronostic, etc... **Claude Sterckx** va un cran plus loin en plaidant pour une vraie place d'acteur au citoyen/patient dans les décisions liées aux traitements. Il souligne également le rôle que le pharmacien peut jouer de manière indirecte pour éviter gaspillage et surconsommation.

Nécessaire collaboration entre Etats européens

Pour **Claude Sterckx**, il n'y a pas d'intérêt à ce que chaque pays négocie ses propres accords avec l'industrie pharmaceutique. Il faut des accords au niveau européen, plus encore pour ce qui concerne les médicaments orphelins. **Brieuc Van Damme** a rappelé qu'un accord bilatéral a récemment été signé avec les Pays-Bas. Il a aussi relevé que curieusement, les industries sont plus réceptives aux projets pilotes entre pays que les Etats eux-mêmes. Actuellement, le cabinet de Maggie De Block négocie le même type de partenariat avec 2 autres pays européens. Investir en santé est un des objectifs 2020 de la Commission européenne : améliorer la santé de la population tout en restant dans les limites des ressources disponibles et en maintenant la solidarité et l'équité.